

## Ecole des Perce-Neige Compte-rendu du conseil d'école du 5/11/2019

Etaient présentes : - Les enseignantes : Mmes Grosjean, Perrin, Martins, Michel, Chevalier, Didierlaurent, Rzadkiewa, Didier et Zuliani, Mme Mazérat-Juricic, psychologue scolaire.

- Adjointes à la mairie : Mme Robert

- DDEN : Mme Kohler

- Représentants des parents d'élèves : Mmes François, Houot, Gras, Perrin, Gasser et Mrs Lambert et Skotarek .

Excusée : Mme l'Inspectrice

Présentation des différents membres du conseil, dont : Mmes Perrin en CPCE1 et Rzadkiewa, décharge de direction et complément de Mme Perrin. Mme Didier est chargée de la classe Ulis pour remplacer Mme Demonet en congé de maternité.

### Résultats des élections

Tous les votes se sont faits par correspondance.

284 électeurs inscrits, 206 votants soit 72,54%

181 suffrages exprimés, 25 bulletins blancs ou nuls

Ont été élus : les titulaires : Mr Lambert, Mme Gras, Mme François, Mr Skotarek, Mmes Gasser, Ferry, Houot et Orivel.

la suppléante : Mme Perrin.

### Rôle du conseil d'école

La lecture de la composition et du rôle du conseil d'école.

Prochains conseils d'école : le vendredi 6 mars 2020 à 17h45 et le vendredi 12 juin 2020 à 17h45.

### Règlement intérieur

#### Approbation

Tout changement doit être proposé au dernier conseil d'école de l'année scolaire afin qu'il puisse être validé et appliqué dès la rentrée suivante.

Les parents doivent penser à prévenir l'école en cas d'absence de leur enfant pour ne pas occasionner de gêne. Le répondeur prend les messages, il n'y a plus d'aide à la direction.

**Il est impératif d'arriver à l'heure à l'école !!**

### Organisation pédagogique

-180 élèves répartis ainsi : 25 CP (Mme Grosjean) = 25

9 CP + 13 CE1 = 22 (Mme Perrin) = 22

26 CE1 (Mme Martins) + 1 Ulis = 27

26 CE2 (Mme Chevalier) + 4 Ulis = 30

9 CE2 + 13 CM1 = 22 (Mme Michel) + 2 Ulis = 24

13 CM1 + 9 CM2 = 22 (Mme Zuliani) + 2 Ulis = 24

25 CM2 (Mme Didierlaurent) + 3 Ulis = 28

donc 12 élèves en Ulis (Mme Demonet) répartis dans les classes une partie de la journée.

-1 AESH collective : Mme Langlois intervenant en Ulis.

-2 AVS Mmes Barthélémy et Masson

### Présentation du RASED :

Mme Mazérat-Juricic (psychologue scolaire), Mme Hannedouche (maître E), Mme Le Besq (maître G).

Les missions du Rased : aide adaptée aux enfants en difficultés sur proposition des enseignantes et avec l'accord parental. Elles interviennent sur 15 écoles, ce qui représente environ 1 300 élèves.

Téléphone du RASED : 03.29.24.69.56

**Une plaquette réactualisée sera affichée sur les vitres de l'école.**

**Le RASED remercie la municipalité de Vagney pour les subventions accordées pour son fonctionnement.**

Présentation de l'Ulis école : (Unité Localisée d'Insertion Scolaire) Le dispositif d'intégration scolaire est géré par Mme Demonet – actuellement Mme Didier. Elle accueille les enfants orientés par la MDPH (maison départementale des personnes handicapées). Les profils sont très différents et les emplois du temps sont personnalisés. Certains enfants sont également suivis par l'hôpital de jour et par des orthophonistes. Les élèves ont chacun une classe de référence et participent à différents cours dans la journée. Les élèves d'Ulis scolarisés à Vagney sont comptabilisés dans les effectifs des classes.

Organisation du temps scolaire :

Lundi – mardi – jeudi - vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

Sorties ski :

Elles auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi.

Un appel à accompagnateurs (agréés ou pas) est de nouveau lancé.

La bourse aux skis qui alimente la partie sport du compte Perce-Neige, aura lieu le **samedi 16 novembre 2019 à la salle polyvalente**, là encore nous aurons besoin de bénévoles.

Tombola : avril-mai

Projet mis en place par le conseil d'école. Les bénéfices, qui vont sur le compte Perce-Neige, financent l'achat de livres et de CD éducatifs, le matériel d'entretien, de matériel pour la chorale de l'école et certaines sorties scolaires : comme le transport pour se rendre sur des lieux culturels ou autres, une partie des entrées cinéma, JMF...

Le bénéfice de 2018-19 s'est élevé à 1 923 €.

**Nous remercions la municipalité**

**Pour les dictionnaires offerts à tous les CM1.**

**Pour les subventions accordées à tous les élèves pour les sorties.**

**Cet été, une classe a été entièrement refaite.**

PPMS : présentation – un coup long de corne de brume pour les risques majeurs, deux coups longs de corne de brume pour attentats-intrusions, la sirène pour l'alerte incendie.

DUER : document unique d'évaluation des risques.

Question à la municipalité : Y a-t-il une étude de faite pour le remplacement des ordinateurs de la salle informatique car ils sont vraiment vieux ....d'après Pierrat informatique, il n'y a plus grand chose à faire avec.

Le conseil d'école demande à la commission de sécurité si des détecteurs de fumée sont obligatoires dans les classes.

La secrétaire : une enseignante, Mme Chevalier

La directrice : Mme Zuliani